



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E  
L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Commune de Cabriès

ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

Le Maire

Direction Enfance-Jeunesse-Éducation  
SERVICES ADMINISTRATIFS

Ouverture au public : rue Raymond Martin – Quartier  
Lou Pan Perdu  
L-M : 8h-12h / 13h45-16h30  
Me : 8h-12h / 13h45-17h30  
J-V : 8h-12h

Dossier suivi par : Nathalie FOUGEREAU

Tel :  
04.42.28.12.53

à

Parents de CP ou CM2

Cabriès, le 4 mai 2020

**Objet : Modalités de la rentrée scolaire des classes de CP et CM2 le mardi 12 mai**

Nos réf : HFA/NF/

Mesdames, Messieurs, chers parents

Une deuxième réunion de travail en visioconférence s'est déroulée jeudi dernier en présence des représentants des parents d'élèves et des directeurs d'écoles, pour préparer dans les meilleures conditions la reprise des classes dès le mardi 12 mai, suite aux instructions du Gouvernement. A cette occasion, plusieurs décisions ont été prises, notamment celle d'expliquer aux parents les nombreuses contraintes de cette réouverture des classes de CP et CM2, dans un premier temps.

Cette rentrée va s'effectuer, vous le savez, dans des conditions de crise sanitaire exceptionnelles, et ce déconfinement a pour principal objectif de permettre une reprise de l'activité économique. Ce dispositif repose cependant sur le principe du volontariat des parents de scolariser ou non à nouveau leur enfant.

Je suis de ceux qui s'étonnent que le Gouvernement ait choisi de déconfiner en premier les enfants des classes élémentaires et maternelles, alors que pour beaucoup de ces jeunes enfants la gestion du respect des gestes barrières demeure délicate, voire parfois impossible. La plupart des pays européens touchés par cette pandémie ont d'ailleurs fait le choix de ne pas rouvrir les écoles avant septembre, et pour ceux qui l'ont fait, comme l'Allemagne, il a été décidé de ne déconfiner en premier que les grands élèves des lycées et collèges.

Les directives ministérielles s'imposent cependant aux maires, je me dois de vous proposer un cadre qui s'adaptera le mieux aux enfants concernés, mais surtout qui devra prendre en compte et s'adapter aux moyens logistiques et humains qui sont à notre disposition.

Aussi, suite au sondage effectué auprès des parents concernés pour cette reprise du 12 mai, vous avez été plus de 80% à y répondre (326 réponses sur 398) et ma décision de rouvrir ces classes répond en premier lieu à votre demande:

- 45% de parents d'enfants en CP sont favorables à cette réouverture.
- 67% de parents d'enfants en CM2 sont favorables à cette réouverture.

Toutefois, je dois vous préciser que pour les directeurs d'école cette rentrée se fera en « mode dégradé » car ils devront à la fois assurer le présentiel, pour la moitié des effectifs, et en même temps continuer le suivi à distance des enfants qui resteront au domicile. Ils estiment en outre ne pouvoir accueillir que dix enfants par groupe dans une même salle. Les enfants de personnel affecté à la lutte contre le coronavirus ainsi que les enfants d'enseignants et de personnel municipal des écoles, seront également accueillis en priorité et répartis dans les classes ouvertes.

C'est bien entendu au corps enseignant qu'il appartient, en lien avec l'inspectrice, de définir un mode de prise en charge des enfants et d'organiser le fonctionnement et le respect des gestes barrières pendant le temps scolaire. A cet effet, chaque école définira un mode opératoire et prendra, le cas échéant, contact avec vous pour vous préciser l'heure, le lieu et les conditions de prise en charge de l'enfant et sa répartition dans les classes ouvertes. D'ores et déjà, le directeur de l'école de la Trébillane nous a informés qu'aucun des deux enseignants de CM2 ne pourra faire du présentiel, ils continueront l'enseignement à distance. Les élèves présents à l'école pourront être pris en charge par les autres enseignants.

Le service enfance jeunesse de la commune prendra en charge les besoins sanitaires et logistiques dans la mesure du possible et mobilisera le personnel en nombre suffisant pour assurer la sécurité de tous, avec les moyens de protection nécessaires. Les agents des services techniques seront sur site le 11 mai à la disposition des directeurs d'école pour mettre en place le matériel et la disposition des classes. Les agents d'entretien interviendront plusieurs fois dans la journée pour assurer une hygiène renforcée.

Les enfants seront accueillis le matin par groupe par l'enseignant, répartis sur les trois entrées des groupes scolaire Auguste Benoit et Petit lac, Trébillane ne disposant que de deux entrées. Les lieux et horaires de prise en charge de votre enfant vous seront précisés par l'enseignant. Des horaires décalés seront très certainement appliqués dans chaque école.

Il est fortement conseillé, avant d'envoyer votre enfant à l'école et en cas de doute, de prendre sa température. Tout enfant qui présentera des symptômes de la maladie sera immédiatement isolé selon un protocole et vous devrez le récupérer dans l'heure. Votre médecin traitant décidera ou non de lui faire passer un test.

Les récréations seront très certainement décalées dans le temps pour chaque groupe d'enfants sous la surveillance des enseignants.

En ce qui concerne le temps méridien, il a été décidé, comme le préconise le conseil scientifique Covid-19, que les enfants prendront leur repas en classe, sous la surveillance du personnel municipal. Les parents qui décideront de laisser leur enfant durant le temps de cantine devront par ailleurs leur fournir un pique-nique, en raison de l'impossibilité d'ouvrir et de faire fonctionner la restauration municipale. Ce pique-nique devra être mis dans un sac réfrigéré avec le nom de l'enfant apparent, un agent de la commune les prendra en charge le matin pour les disposer dans les réfrigérateurs prévus à cet effet. Pour les enfants qui relèvent d'un PAI alimentaire, cette mention devra être indiquée sur le panier repas.

La commune assurera également l'accueil périscolaire du soir jusqu'à 18h, ce qui devrait permettre aux parents de reprendre leur travail dans de bonnes conditions. Ce service sera limité à l'accueil de deux groupes de 9 enfants par école et ne seront pris en charge que les enfants de parents qui justifient ne pas avoir d'autre solution de garde.

Je vous demande en conséquence au vu des modalités exposées ci-dessus de bien vouloir remplir le **formulaire d'inscription définitive** ci-joint et de nous le renvoyer avant **ce mercredi 6 mai à midi**, sachant que les inscriptions ne seront valables que pour les deux premières semaines du 11 au vendredi 22 mai. En aucun cas il ne sera possible d'effectuer des inscriptions à la journée et à la carte. **Une nouvelle période d'inscription** sera disponible dès le lundi 18 et à renvoyer avant le mercredi 20 mai à midi. En fonction de l'évolution de la pandémie et des directives à venir, nous serons en mesure de vous informer si nous ouvrons plus de classes à compter de la semaine du 25 mai.

Vous remerciant pour votre compréhension et comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



**Hervé FABRE-AUBRESPY**  
Maire de Cabriès  
Vice-Président de l'Union des Maires

